

Le mythe de l'institution théâtrale québécoise

Christian Saint-Pierre

Numéro 141 (4), 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/65606ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Saint-Pierre, C. (2011). Le mythe de l'institution théâtrale québécoise. *Jeu*, (141), 6-8.

CHRISTIAN SAINT-PIERRE

LE MYTHE DE L'INSTITUTION THÉÂTRALE QUÉBÉCOISE

Pour certains, qualifier une maison de théâtre d'institution est une insulte, une manière de dire le manque d'audace, la sclérose artistique qui y règne. Pour d'autres, c'est un compliment, une façon d'évoquer l'envergure de la maison, l'importance de son savoir-faire, l'ampleur de ses moyens ou encore sa grande longévité. À vrai dire, le concept d'institution théâtrale, loin de faire l'unanimité, n'a pas fini d'échauffer les esprits. Les définitions sont multiples, le sujet est sensible, on ne peut plus ramifié, mais surtout à même de déclencher des remises en question qui sont hautement nécessaires.

François-Xavier Inchauspé, avocat de formation, consultant pour diverses associations ou compagnies œuvrant en arts de la scène, dans un article publié dans *Jeu* 138 intitulé « Qu'est-ce qu'une institution théâtrale ? », donne une définition pour le moins englobante : « En fait, une institution est un organisme dont le milieu, auquel il appartient, finit par reconnaître qu'il offre une réponse appropriée à un problème important pour une société donnée, à un moment précis. L'organisme devient alors un incontournable, une référence, un pilier structurant, bref une institution. »

À mon sens, une véritable institution théâtrale aurait d'abord et avant tout les moyens de ses ambitions, de quoi poursuivre des objectifs artistiques et non pas commerciaux. Elle serait le fruit d'une volonté politique, un lieu de création et de diffusion mis sur pied par l'État et majoritairement soutenue par les fonds publics. En ce sens, j'estime que pas un seul de nos théâtres ne mérite pleinement le titre d'institution. Le concept, dans le contexte théâtral québécois, serait quelque chose comme un mythe, une chimère qui fait rêver ou, pire encore, une invention aussi commode qu'inconsistante, une formule aussi creuse que rassurante.

La question du financement

Le 31 août dernier, à l'émission *Plus on est de fous, plus on lit !*, diffusée sur les ondes de la Première Chaîne de Radio-Canada, les créateurs Olivier Kemeid et Dominick Parenteau-Lebeuf étaient amenés à se prononcer sur l'état actuel du théâtre québécois. « On n'a pas d'institutions », a lancé Kemeid. C'est nous qui déterminons, de façon morale, qu'il y a des institutions au Québec, mais ni la société ni même le milieu a décidé d'institutionnaliser des théâtres. L'État québécois n'a créé

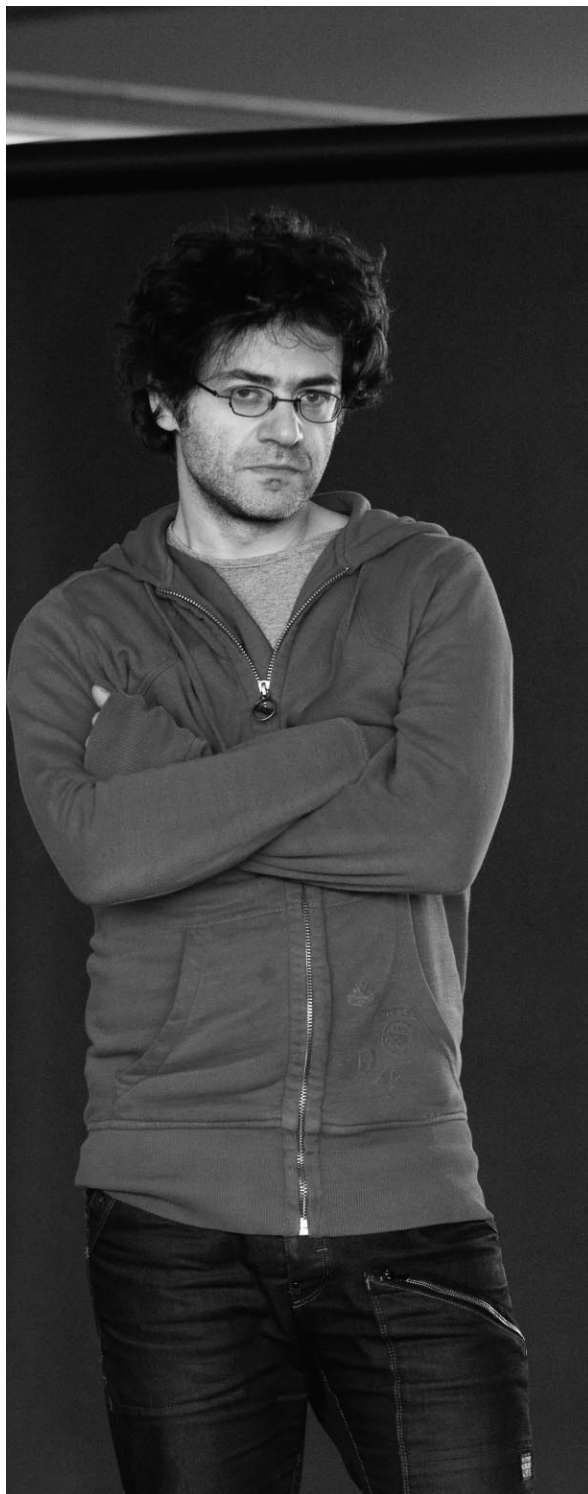
Wajdi Mouawad,
directeur artistique du
Théâtre français du CNA.
© Dwayne Brown/CNA.

aucun théâtre. En termes de financement, le TNM et Duceppe, que l'on croit être institutionnels, ont en réalité des modes de fonctionnement qui sont ceux des théâtres privés. C'est-à-dire que l'État est là entre 25 et 35 %. Imaginez alors la pression exercée sur les revenus autonomes et les revenus de guichet. On voudrait que ces théâtres jouent le rôle d'institutions en termes publics, comme la Grande Bibliothèque, alors qu'ils ont en réalité un mode de fonctionnement privé. Les gens ne sont pas toujours conscients de ces deux façons de voir le théâtre. »

En mars 2010, Wajdi Mouawad, directeur artistique du Théâtre français du Centre national des Arts, déclarait aux journalistes montréalais réunis dans un Tim Hortons du Plateau-Mont-Royal : « Le Théâtre français, en tant qu'institution, n'est pas là pour développer un rapport mercantile avec le public. Le but n'est pas de convaincre qui que ce soit de venir au théâtre, mais plutôt de poser des questions insolubles et de chercher une multitude de réponses. » Voilà une vision fort inspirante de l'institution. Une conception qui mise sur l'art, qui redonne à l'artiste son véritable rôle, où la rentabilité ne préside pas à la majorité des choix artistiques, comme c'est le cas dans la plupart de nos grands théâtres, il faut bien l'admettre.

Se positionner

Si on tient pour acquis qu'aucun théâtre au Québec n'agit comme une véritable institution et que pas un seul non plus n'est considéré comme tel par l'État, faut-il alors aspirer à la création de véritables institutions ? Est-ce que cela pourrait devenir un objectif à atteindre ? Une entreprise collective qui traduirait l'importance accordée au théâtre dans la société québécoise et aurait des répercussions positives sur tout le



milieu, des plus petits aux plus grands joueurs, des plus sages aux plus dissidents, des plus verts aux plus chevronnés, des plus locaux aux plus internationaux ?

Olivier Kemeid, toujours sur les ondes de la Première Chaîne, dégagait les grandes lignes du débat qui devrait agiter la communauté théâtrale : « Il faudrait avant tout se positionner, comme milieu, et se dire : “Est-ce qu’on veut des institutions ? Est-ce qu’on veut qu’elles soient soutenues par l’État ? Quels théâtres ? Qu’est-ce qu’ils devraient faire exactement ? Quel mandat devraient-ils avoir ?” » Mais est-il bien réaliste d’imaginer que le gouvernement du Québec accepte de prendre en charge, vraiment, ne serait-ce qu’un théâtre, comme le fait le gouvernement canadien avec le Centre national des Arts ? Poser la question, c’est y répondre. Que faire alors ? Imaginer un type d’institution qui, tout en résistant à ce qui caractérise le théâtre commercial, serait entièrement financée par l’entreprise privée ? Ou, bien au contraire, militer avec une intensité renouvelée pour que les gouvernements jouent un rôle plus significatif dans le soutien des arts ?

Chose certaine, dans ce contexte de grande instabilité financière et idéologique, une époque où de véritables institutions, qui paraissent hier inébranlables, comme l’Office national du film, sont menacées, s’effritent ou alors se mettent à donner dans la culture de masse pour survivre, il me semble qu’il est plus que jamais temps de redonner un sens au mot et à l’idée d’institution. Ou, à tout le moins, d’en interroger profondément le sens.

Vision d’avenir

Comment les jeunes artistes peuvent-ils espérer se faire une place dans le milieu alors que les théâtres établis, n’ayant même pas ce qu’il faut pour subvenir à leurs propres besoins, sont dans l’incapacité de leur tendre la main, de leur offrir une salle, des équipements et, preuve de confiance plus cruciale encore, une carte blanche artistique ? Dans le mandat d’une institution digne de ce nom, il y aurait inscrit en toutes lettres l’importance

de donner leur chance aux nouveaux venus, de leur faire une place, de leur fournir les moyens de faire éclore leur talent et leur imaginaire. C’est parce que nous n’avons pas d’institution, donc pas de maison capable d’un tel engagement, que les jeunes créateurs sont forcés de fonder mille et une compagnies et de se lancer dans la rédaction de demandes de subventions et l’organisation de soirées-bénéfice avant même d’avoir nommé leurs convictions, avant même d’avoir sondé leurs désirs.

Des institutions fortes sont essentielles à toute l’écologie de notre théâtre. C’est en défendant cette idée que, lors des derniers États généraux du théâtre, Dominick Parenteau-Lebeuf a suscité l’ire de certains de ses jeunes collègues. « Ma proposition a beaucoup choqué la relève, a expliqué l’auteur sur les ondes de Radio-Canada. J’ai demandé à ce que les théâtres dits institutionnels soient mieux subventionnés. À mon avis, pour qu’un milieu soit sain, il faut qu’il y ait une pyramide qui existe. Quand tu es en bas, il faut que tu puisses regarder en haut. Parce que si tu peux juste regarder à l’horizon et que tout ce que tu vois, c’est la même affaire que toi, ce n’est pas très inspirant. »

Le débat est ouvert

Parce que la question est passionnante et bien loin d’être résolue, on se réjouit au plus haut point de savoir que le Conseil québécois du théâtre a mené depuis plus d’un an un travail de recherche et d’analyse sur la notion d’institution théâtrale en contexte québécois. Plusieurs questions fondamentales ont ainsi été débattues lors du 12^e Congrès québécois du théâtre les 4 et 5 novembre 2011 au Centre Saint-Pierre, à Montréal : « Qu’est-ce qu’une institution théâtrale ? Qu’est-ce qui la légitime ? Comment la faire reconnaître ? Quels devraient être son rôle, sa fonction, sa mission, son mandat ? Quels sont les types d’institutions dont nous disposons déjà ? Quels sont les mécanismes qui en garantissent la durée et la pérennité ? Comment l’institution participe-t-elle à l’épanouissement de l’art théâtral ? » Soyez certains que, de ce débat, nous rendrons bientôt compte dans ces pages. ■